#

* Date : 06-04-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012000222
* Author : SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

Autorisation d'exercer la profession de détective privé en application de l'article 2 de la loi du 19 juillet 1991 organisant la profession de détective privé. - Retraits

Par arrêté du 8 décembre 2011, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Josephus PRINSEN, anciennement établi, à 2350 Vosselaar, Hoberg 10, sous le numéro 14.1237.04; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 24 novembre 2011.

Par arrêté du 2 janvier 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Hugo DE COOMAN, anciennement établi, à 1000 Bruxelles, rue de Laeken 35, sous le numéro 14.386.10; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 13 décembre 2011.

Par arrêté ministériel du 1
er février 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Dominique GERARD, anciennement établi rue Tanixhe 35, à 4020 Liège (Droixhe), sous le numéro 14.0487.02; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 21 janvier 2012.

Par arrêté du 8 février 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Rudolf LENOIR, anciennement établi, à 2000 Anvers, Frankrijklei 79, sous le numéro 14.1449.12; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 2 septembre 2011.

Par arrêté du 6 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Lucien ROBERTI, anciennement établi, à 9080 Lochristi, Esdoornlaan 8, sous le numéro 14.133.02; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 1
er mars 2012.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Gérard DAVE, anciennement établi square Hougoumont 59.2, à 1420 Braine-l'Alleud, sous le numéro 14.0006.11; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 28 février 2012.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

Mme Michèle POTIER, anciennement établi rue des Croisiers 24, à 4000 Liège, sous le numéro 14.0309.09; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 27 février 2012.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Jean-Paul DE JOSE, anciennement établi Au Pairon 53, à 4831 Limbourg, sous le numéro 14.0165.09; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 27 février 2012.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

Mme Laurence GOOSSENS, anciennement établie rue Roberts Jones 38, à 1180 Uccle, sous le numéro 14.0413.07; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 23 février 2012.

Par arrêté ministériel du 6 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Arnold JAMOULLE, anciennement établi avenue Célestin Damblon 28, à 4432 Ans, sous le numéro 14.0179.09; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 11 février 2012.

Par arrêté du 12 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

Mme Sabine DE GROOTE, anciennement établie, à 9800 Deinze, Kasteellaan 51, sous le numéro 14.1679.06; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 28 février 2012.

Par arrêté ministériel du 13 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Michel PIRE, anciennement établi rue des Croisiers 24, à 4000 Liège, sous le numéro 14.0079.04; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 8 mars 2012.

Par arrêté du 16 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Marc BOODTS, anciennement établi, à 2070 Zwijndrecht, Baarbeek 1, sous le numéro 14.1354.03; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 8 mars 2012.

Par arrêté du 16 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

Mme Ellen AUDOORE, anciennement établie, à 1740 Ternat, Pieter Breugellaan 1, sous le numéro 14.1705.10; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 28 février 2012.

Par arrêté du 16 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Wilfried DE KEYSER, anciennement établi, à 8377 Zuienkerke, Leeglandstraat 12, sous le numéro 14.1022.11; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 2 mars 2012.

Par arrêté du 16 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Francis DELBEKE, anciennement établi, à 1840 Londerzeel, Acacialaan 31, sous le numéro 14.1052.12; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 5 mars 2012.

Par arrêté ministériel du 19 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Pascal FOSTIER, anciennement établi boulevard de la Gare 24, à 5660 Couvin (Mariembourg), sous le numéro 14.0219.11; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 2 mars 2012.

Par arrêté ministériel du 19 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Michel BODSON, anciennement établi rue de Bruxelles 120, à 5000 Namur, sous le numéro 14.0186.09; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 7 mars 2012.

Par arrêté ministériel du 23 mars 2012, l'autorisation d'exercer la profession de détective privé accordée à la personne suivante, est retirée à sa demande :

M. Robert LANKMANS, anciennement établi avenue des Bouvreuils 55, à 1420 Braine-l'Alleud, sous le numéro 14.0061.03; l'arrêté de retrait entre en vigueur le 5 mars 2012.